

Richard Cohen

DIRECTEUR, BILAN CONSEILS

👉👉 Pour vous apporter des conseils adaptés à vos besoins en assurances privées et professionnelles, Richard Cohen et son équipe se tiennent à votre disposition.



Comment choisir son assurance habitation ?

Le logement est l'un des aspects les plus importants de la vie, il semble donc impensable de ne pas l'assurer contre les risques les plus courants, voire contre des risques spécifiques en fonction du type de logement et du profil de l'habitant. Trois critères sont essentiels pour faire un choix.

SELON VOTRE PROFIL

Une assurance habitation est bien sûr très différente selon que vous êtes propriétaire occupant, propriétaire non occupant, bailleur, locataire, ou encore étudiant. La couverture doit être adaptée et des garanties obligatoires sont imposées en fonction des cas. Par exemple, pour le propriétaire occupant, une garantie responsabilité civile vie privée est indispensable, et il est recommandé de s'assurer contre les risques les plus courants (catastrophe naturelle, catastrophes technologiques, incendie et dégâts des eaux). Un locataire est quant à lui tenu de souscrire une garantie couvrant les risques locatifs, qui concerne les dommages causés au logement et à l'immeuble du propriétaire, mais pas ceux subis par des tiers.

> **En savoir plus : Quelle assurance habitation si vous êtes étudiant ?**

LES GARANTIES

Un contrat multirisques habitation couvre tout d'abord les dommages aux biens dans les bâtiments appartenant à l'assuré, la responsabilité civile vie privée et la responsabilité civile de l'assuré propriétaire (dommages causés aux locataires ou tiers du fait de son habitation), ou locataire (dommages causés aux biens loués ou à des tiers). L'assistance protection juridique ainsi que des garanties d'assistance sont généralement incluses. En revanche, les biens à usage professionnels ne sont que rarement couverts, alors si cela fait partie de vos besoins, lisez attentivement votre contrat et parlez-en avec votre assureur. Attention aussi aux pièces qui sont ou ne sont pas prises en compte !

> **En savoir plus : Que couvre le contrat multirisques habitation ?**

LE PRIX

Le prix est un critère essentiel dans le choix de toute assurance, et c'est d'autant plus vrai pour l'habitation, où les spécificités peuvent varier. Vous pouvez prendre votre décision en fonction de votre situation (propriétaire ou locataire), du type de bien (appartement ou maison), de l'usage que vous en ferez (résidence principale ou secondaire) ou encore de votre situation géographique. Vous pouvez aussi choisir un prestataire uniquement disponible en ligne ou par téléphone, ou disposant d'une agence près de chez vous, selon vos préférences. Dans tous les cas, attention : réaliser des économies ne doit pas venir au dépend des garanties !

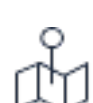
> **En savoir plus : De quoi dépend le prix de l'assurance habitation ?**

Pour plus d'informations, visitez notre site

[J'y vais](#)



[01 43 78 15 17](tel:0143781517)



134 avenue de versailles richard.cohen@bilanconseils.com
75016 Paris



[Voir dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)